à M. le Recteur Daniel Auverlot Rectorat de Créteil s/c du Chef d'établissement et transmis par voie syndicale

Objet : mobilisation des personnels du Lycée Jean Rostand

Monsieur le Recteur,

En l'absence de réponse de votre part et de celle de notre direction à nos revendications d'hier, nous, personnels du Lycée Jean Rostand, réuni.e.s en assemblée générale le jeudi 4 février à 8h, avons décidé de reconduire notre mouvement de grève, pour continuer à protester contre une série répétée de dysfonctionnements qui fragilisent la sécurité des élèves et des personnels de l'établissement.

Ces dysfonctionnements sont en grande partie liés aux sous-effectifs chroniques au sein de la vie scolaire, notamment dans l'équipe des AED.

Depuis la rentrée 2020, le matin à 8h, deux AED étaient initialement prévus dans les grilles de postes afin d'assurer la sécurité et de contrôler le flux important d'élèves entrant dans le lycée. Depuis début octobre 2020, un AED a été remplacé par un CPE pour effectuer cette mission. L'an passé, il y avait deux AED, un CPE et un membre de la Direction pour effectuer le même travail.

À cela s'ajoute le fait que, depuis septembre 2020, de très nombreux élèves n'ont pas collé de photographie d'identité sur leur carnet de correspondance et pénètrent donc dans l'établissement sans pouvoir être identifiés, ce qui complique le travail des AED.

Les personnels de vie scolaire ne pouvant pas assurer matériellement la gestion de tous les flux au sein de l'ensemble du lycée, la sécurité des élèves des personnels n'est pas assurée de manière satisfaisante et l'application du protocole sanitaire est actuellement impossible : on a constaté des dégradations dans les salles de classe (urine dans les distributeurs de lingettes notamment), des vols, ou encore des intrusions dans l'enceinte du l'établissement.

Par ailleurs, étant donné ce problème de sous-effectifs, les personnels de vie scolaire se retrouvent à effectuer très souvent des missions qui ne sont pas les leurs (surveillance des tests de positionnement, surveillance des salles où se trouvent les classes qui ont cours en distanciel).

Un climat pour le moins délètère, oppressant et tendu s'est ainsi installé, entre l'équipe de Direction et la Vie Scolaire, qui ne peut que nuire à la réalisation des missions de chacun.e.

Dans ces conditions particulièrement préoccupantes, l'établissement doit-il ouvrir ses portes au risque qu'un incident grave ne se produise ? A l'heure où le contexte nécessiterait un surcroît de moyens, fonctionner en sous-effectifs est une aberration criante mettant en danger l'intégrité physique des élèves et de tous les personnels.

C'est pourquoi il nous paraît finalement normal et responsable de revendiquer les éléments suivants qui permettraient un fonctionnement sinon serein, du moins apaisé, de l'établissement :

- > Le renouvellement du contrat de Mme sous la forme d'un contrat d'un an ; en effet, des contrats de six mois ne peuvent être signés qu'en cas de motif impérieux, précisément motivé par la direction. Dans le contexte actuel, le non-renouvellement de Mme nous paraît être une aberration.
- > Les recrutements d'un poste et demi d'AED, d'un.e assistant.e pédagogique scientifique et d'un.e assistant.e social.e qui ne sont toujours pas pourvus actuellement ;
- > Une organisation du bac blanc qui ne nécessite à aucun personnel (qu'il s'agisse des équipes de vie scolaire ou des équipes enseignantes, professeur.e.s-documentalistes compris) de faire plus d'heures que son service respectif.

Sans réponse de votre part, nous sommes prêt.e.s à poursuivre notre mobilisation.